Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501257-20251204-2025_109-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2025 - 109

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Quorum : 12
Présents : 20
Représentés : 03
Votants : 23
Date de la convocation : 26 novembre 2025 | **Date de l'affichage :** 26 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT - Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON - Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS - Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Carine GERMOND pouvoir à Brigitte DARRICAU – Annie BOUSSEAU pouvoir à Olivier DESPREZ – Anthony TUAL pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : FINANCES - UTILISATION des équipements sportifs par les collèges et le lycée Sainte Thérèse – (Nomenclature : 7.10) -

Monsieur L'adjoint délégué aux finances expose :
Il indique que les collèges public et privé perçoivent une dotation de fonctionnement « équipements sportifs » versée par le Conseil Départemental. Le lycée hôtelier perçoit également une « dotation d'accès aux équipements sportifs extérieurs » versée par le Conseil Régional.
Ces dotations leur permettent de financer les cours de piscine de leurs élèves, facturés par Vitré Communauté ainsi que l'utilisation des équipements communaux (salles de sports et stade).

Afin que la ville puisse réaliser la facturation pour l'année 2025, il est proposé au Conseil Municipal de valider les décomptes suivants :

Lycée hôtelier Sainte-Thérèse

Montant dotation 2025	**14 320,00 €**	
Répartition de cette dotation	Piscine 2024-2025 (sept à déc)	785,12 €
	Piscine 2024-2025 (janvier à juillet)	405,44 €
	Salle des sports et stade	13 129,44 €
		14 320,00 €

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-213501257-20251204-2025_109-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Collège Saint-Joseph

Montant dotation 2025	**8 440,00 €**	
Répartition de cette dotation	Piscine 2024-2025 (sept à déc)	400,05 €
	Piscine 2024-2025 (janvier à juillet)	1 120,14 €
	Salle des sports et stade	6 919,81 €
		8 440,00 €

Collège des Fontaines

Montant dotation 2025	**3 843,00 €**	
Répartition de cette dotation	Piscine 2024-2025 (sept à déc)	320,00 €
	Piscine 2024-2025 (janvier à juillet)	560,00 €
	Salle des sports et stade	2 963,00 €
		3 843,00 €

(Les montants à facturer aux établissements scolaires sont ceux indiqués à la ligne « salle des sports et stade » : ils ont été communiqués aux établissements scolaires).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE les décomptes indiqués ci-dessus.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 9 décembre 2025

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE DE BRETAGNE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr